

MASTER PROFESSIONNEL 2^E ANNÉE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

PARCOURS PROFESSIONNEL DROIT DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF

Acquérir le socle de connaissances indispensables à tout intervenant dans le secteur foncier, de l'urbanisme ou de l'immobilier. Spécialisation orientée principalement vers l'acquisition des connaissances nécessaires à l'aménagement du territoire et à la gestion de projets d'urbanisme, d'environnement et de développement durable.

Piloter le montage juridique de l'intervention publique, monter les partenariats publics et privés, maîtriser l'ingénierie publique et l'état du contentieux foncier dans un objectif de maîtrise des évolutions jurisprudentielles dans les processus publics et privés de décision et d'investissement.

Conduire les projets ou programmes de protection de l'environnement, d'aménagement urbanistique avec ou par les collectivités, les structures déléguées ou leurs partenaires privés des secteurs marchands ou non lucratifs.

En complément du programme proposé par l'Université de Perpignan via Domitia, le module ESI permet de bénéficier d'une approche B to B et de l'enseignement des outils managériaux destinés aux futurs cadres de la profession.

DÉBOUCHÉS

- Chargé d'étude en urbanisme
- Agent immobilier
- Syndic de copropriété
- Administrateur de biens
- Promoteur
- Responsable de programme en promotion immobilière
- Prospecteur foncier
- Personnel d'office HLM
- Gestionnaire immobilier ou locatif
- Responsable contentieux au sein d'organisme de crédit immobilier
- Attaché territorial
- Avocat (après CRFPA)

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Bac +4 (avoir obtenu 240 crédits ECTS) dans les filières suivantes : droit, immobilier, MSG, gestion technique du patrimoine immobilier, urbanisme, sciences économiques, sciences politiques, architecte

OU

Cadres et salariés en poste sur des fonctions juridiques ou techniques dans le domaine de l'immobilier souhaitant acquérir ou renforcer un niveau nécessaire (Bac+5) à la progression de leur carrière

+

Examen du dossier de candidature

+

Entretien

VAE : <http://www.univ-perp.fr/fr/menu/formation/je-demande-une-validation-d-acquis/>

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance, Travaux Dirigés, Cours Magistraux.

STATUT

Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, stagiaire formation continue, CIF, VAE

RYTHME

2 jours par semaine le jeudi et vendredi : formation

3 jours par semaine : entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 20

CONDITION DE VALIDATION

- Partiels semestriels
- Réalisation d'un rapport de stage et d'un mémoire. Soutenance devant un jury.

PROGRAMME

470 heures au total dont 126 heures de modules ESI. Tarifs : en fonction du statut, nous consulter.



MASTER PROFESSIONNEL 2^E ANNÉE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

PARCOURS PROFESSIONNEL DROIT DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROGRAMME

SEMESTRE 3

- Économie et sociologie de l'habitat
- Maîtrise d'ouvrage public, marchés et délégation de service public
- Expertise judiciaire, amiable et arbitrage ; éthique et responsabilité
- Contentieux foncier
- Contentieux de l'urbanisme et de l'environnement
- Droit des espaces littoraux et montagnards
- Droit rural et forestier

SEMESTRE 4

- Actualité et législation spéciale de l'urbanisme
- Droit international, méditerranéen et interne du développement durable
- Anglais
- Environnement socioprofessionnel et méthodologie
- Projet professionnalisant
- Intercommunalités et développement urbain et rural
- Gestion financière des collectivités locales
- Opérations d'urbanisme durable

Réalisation d'un rapport de stage
et d'un mémoire
Soutenance devant jury

MODULE ESI

- Approche interculturelle des marchés
- CRM
- Entrepreneuriat
- Sécurisation des pratiques après les lois ALUR et HAMON
- Immobilier et réseaux sociaux
- Prise de parole en public
- Management d'équipe appliqué
- Management et stratégie
- Marketing immobilier appliqué
- Enjeux énergétiques et immobilier
- Mise en œuvre d'une opération immobilière

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX

CONTACT ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Tél. : 01 71 06 30 30/21
Fax : 01 47 88 06 79
Mail : contact@fnaim.fr
www.groupe-esi.fr